Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 24 (1936)

Heft: 478

Artikel: Au B.I.T.

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-262331

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Carrières féminines

La « Froebelienne » (maîtresse d'école enfantine)

(Suite et fin) [1]

DÉBOUCHÉS, PERSPECTIVES D'AVENIR.

Les « froebeliennes » peuvent trouver du travail soit dans des jardins d'enfants officiels ou privés, soit comme gouvernante ou comme « nurse » dans des familles, ou enfin dans des homes d'enfants, des instituts, etc. Le nombre des véritables jardins d'enfants n'est pas très élevé, ceux-ci se trouvant surtout dans les villes et dans les localités industrielles, et l'augmentation de leur nombre paraît peu probable. Les vacances de poste dans les jardins d'enfants n'étant pas fréquentes, l'obtention de la direction d'une classe est donc chose rare. Les restrictions apportées au nombre des admissions par les principales écoles normales n'ont chance d'améliorer la situation que dans un avenir peu rapproché.

A l'exception des cantons romands où les écoles enfantines relèvent de l'école publique, une « froebelienne » peut être engagée dans toute la Suisse sans considération de l'endroit où elle a fait ses études. Mais dans les cantons qui possèdent une école normale, il est rare qu'on nomme dans une école publique une maîtresse qui a acquis ailleurs sa formation professionnelle. La grande majorité des « froebeliennes » doivent donc travailler pour leurs débuts dans des homes ou dans des familles, en Suisse ou à l'étranger. Le rapport, en ce qui concerne ces places, entre l'offre et la demande, est en général normal. A l'heure actuelle, des places à l'étranger se trouvent surtout en France et en Italie. On peut aussi trouver de temps en temps des places en Amérique, en Hollande et dans quelques autres pays. Dans ces places dans des familles, tant en Suisse qu'à l'étranger, on exige que les « froebeliennes » se chargent, à côté de leur véritable tâche d'éducatrices, de l'entretien du linge et de la chambre, et des soins corporels à donner aux enfants qu'on leur confie. Il arrive aussi parfois qu'elles soient appelées à aider un peu au ménage, ou tout au moins qu'on leur demande un coup de mains. Les « froebeliennes » placées par le *Kindergartenverein* stipulent leur droit d'être traitées comme si elles faisaient partie de la famille.

CHANGEMENT DE CARRIÈRE, AVANCEMENT.

Pour devenir « nurse », ou pour passer dans l'enseignement primaire, il faut à la « froebelienne » des études complémentaires appropriées. L'ouverture d'une école privée ou d'un home d'enfants ne doit être envisagée qu'après une étude approfondie des conditions locales, une école privée ne procurant un gain suffisant que lorsque les circonstances sont très favorables. Le travail pour des œuvres sociales peut être recommandé aux « frœbeliennes » bien au courant des questions sociales; mais des études complémentaires spéciales leur sont nécessaires.

TRAITEMENTS.

Les traitements sont en général modestes dans les écoles enfantines et les jardins d'enfants. Il n'y a que peu de villes (Bâle, Genève, Neuchâtel, Zurich et Berne) où le traitement initial dépasse 3000 fr. par an et le maximum (après 5 à 14 ans) 4800 fr. Ailleurs les maîtresses d'école enfantine reçoivent un traitement d'environ 3000 à 4000 fr. dans les villes, et de 2000 à 3000 fr. à la campagne. La moyenne générale des traitements est un peu inférieure à 3000 fr. Dans le canton du Tessin, les maîtresses d'école enfantine reçoivent 1600 à 2200 fr., et si elles sont logées, leur traitement ne dépasse 2500 fr. qu'en de rares exceptions, souvent même il est inférieur à cette somme (1500 à 2200 fr.). Dans les homes et internats, elles sont logées et nourries; dans ce cas, leur traitement est de 1100 à 1400 fr.

Le traitement d'une « froebelienne » placée chez des particuliers varie selon les endroits. A Zurich il est de 80 fr .par mois, nourriture et logement assurés. Dans d'autres villes, il varie entre 80 et 120 fr. par mois. En Angleterre, les gouvernantes reçoivent de 80 à 120 fr., en France, de 250 à 400 fr. français, en Italie, de 250 à 350 lires.

ASSOCIATION PROFESSIONNELLEI

Schweizerischer Kindergartenverein (Association suisse de jardins d'enfants). Présidente Miie Mili Meyer, Goethestrasse 15, St-Gall.

JOURNAL PROFESSIONNEL.

Der Schweizerische Kindergarten, Imprimerie Brodbeck, Bâle, Steinentorstrasse.

BUREAUX DE PLACEMENT.

Quelques écoles procurent elles-mêmes des situations aux élèves sortant de leurs classes. Il existe aussi un bureau de placement du *Kindergartenverein*, de la direction duquel est chargé la Société suisse des Institutrices à Bâle.

(Communiqué par l'Office suisse pour les professions féminines).

[1] Voir le *Mouvement*, No 475.

soit exercée par des personnes compétentes et suivant des principes bien établis, ce sont là des indications générales auxquelles ne peuvent que souscrire tous ceux qui s'occupent de protection de l'enfance.

C'est sous son aspect récréatif que le cinéma dans ses rapports avec l'enfance et la jeunesse est maintenant surtout envisagé par le Comité de la S. d. N., l'Institut de Rome, avec lequel il travaille en étroite liaison s'occupant, lui, de l'aspect éducatif. Grâce à la présence de deux experts, l'un anglais, l'autre américain, grâce à la documentation abondante réunie par le rapporteur, et fournie aussi par des organisations féminines internationales, grâce aux interventions et aux expériences de nombreux membres du Comité, la discussion a présenté beaucoup d'intérêt. Nous avons été spécialement frappée par les remarques prouvant une connaissance très juste de la psychologie enfantine faites sur *Les films que préfèrent les enfants*, et sur lesquelles il nous sera peut être possible de revenir une autre fois plus en détail.

Le problème de l'enfance dévoyée et en danger moral, à l'ordre du jour depuis tant d'année des travaux de ce Comité, n'a été envisagé que brièvement cette fois-ci, sous la forme d'un plan de travail établi par l'infatigable déléguée polonaise, spécialiste pratiquement aussi bien que théoriquement de cette question, et bien connue de nos lectrices, Mme Woytowicz-Grabinska, ancien juge au tribunal des mineurs de Varsovie. Les pays scandinaves, on ne l'ignore pas, ne connaissent pas (de même que certains de nos cantons suisses) les tribunaux pour enfants, mais les remplacent par des « Conseils de protection de l'enfance » sur lesquels la plus intéressante documentation avait été fournie aux membres du Comité: une question aussi sur laquelle nous aurons sans doute l'occasion de revenir encore. Car presque tous les problèmes à l'ordre du jour de ces séances sont de ceux qui nous intéressent très directement, nous, femmes, préoccupées de nos responsabilités à l'égard de la génération qui monte, et nous ne pouvons que déplorer une fois de plus ici que la précieuse mine de renseignements utiles et suggestifs recueillis par la S. d. N. en ces domaines soit si peu connue et mise à profit. L'existence du « Centre d'informations en matière de la protection de l'enfance » récemment créé par la S. d. N., et sur les débuts d'activité duquel un rapport intéressant a été présenté, permettra, nous l'espérons, à bien des groupements féminins et sociaux d'utiliser davantage cette documentation si utile pour leurs travaux.

La place nous manque encore pour mentionner avec quelques détails les rapports présentés par d'autres organismes de la S. d. N. tels que le B. I. T. et l'Organisation d'hygiène, sur les formes de leur activité touchant à la protection de l'enfance. Un débat de quelque importance s'est notamment engagé sur la question toujours actuelle du chômage de la jeunesse. Quant aux futurs travaux du Comité, il faut mentionner, en plus du désir exprimé par la dernière Assemblée de la S. d. N. de voir ces travaux s'orienter surtout sur la protection de l'enfant *normal*, le rappel fait par le délégué de la Roumanie de l'inscription à l'ordre du jour demandée depuis plusieurs années par son gouvernement de délit d'abandon de famille; et la suggestion formulée par la signataire de ces lignes, et qui a rencontré l'assentiment général, d'étudier la question des enfants maltraités, des faits produits dans notre pays, et dont ce journal a parlé en son temps parce qu'ils ont été cause d'une énergique intervention d'une de nos Sociétés suffragistes, lui ayant prouvé la nécessité urgente de suivre ce problème.

Enfin, ce serait manquer à tous nos devoirs de chroniqueuse dans un journal féministe de ne pas relever que, pour la troisième fois en tout cas, une session de ce Comité a été présidée par une femme. Ce fut Mme le Dr. Hein, déléguée du gouvernement danois, dont nous avons hautement apprécié la clarté d'esprit, la bienveillance calme, l'humour charmant et les convictions féministes profondes. Trois autres gouvernements (l'Espagne, les Etats-Unis et le Canada) étaient représentés uniquement par des femmes, et quatre autres (la Grande-Bretagne, la France, l'Italie et la Pologne) avaient désigné des femmes comme déléguées adjointes ou suppléantes. Plusieurs femmes siégeaient aussi parmi les assesseurs, comme parmi les membres du Secrétariat spécialistes de la protection de l'enfance; et c'est à ces dernières, dont le concours est indispensable à la bonne marche des travaux du Comité, comme au Directeur de la Section des questions sociales, M. Ekstrand, que nous tenons à dire, en terminant cet aperçu bien incomplet, toute notre reconnaissance pour l'œuvre qu'ils nous aident à accomplir.

E. GD.

Le vote des femmes devant la Chambre belge

Un ajournement

Un débat assez vif a eu lieu à la Chambre belge au sujet de la loi organique reconnaissant le droit de vote aux femmes pour les élections provinciales.

Proposition avait été faite par le comte Carton de Wiart, qui est un féministe de tout temps, que soient inscrits comme électeurs pour les prochaines élections provinciales (mai 1936) tous les électeurs communaux: soit donc les femmes comme les hommes, puisque en Belgique les femmes possèdent ce droit de suffrage municipal, que quatre pays seulement en Europe — on sait lesquels — dénient encore aux femmes. Cette proposition, soutenue par les partis de droite, à été repoussée par les gauches libérales et socialistes, mais à une faible majorité.

Les femmes n'ont donc pas pu participer aux élections provinciales qui viennent d'avoir lieu ces jours, mais la loi organique n'étant qu'ajournée, la question de leur droit de vote pour la province sera reprise en novembre, et nous souhaitons de tout cœur qu'à ce moment-là, ce soit un succès que nous puissions signaler.

Un canton qui n'est pas progressiste

La Landsgemeinde glaronnaise du début de mai aura fortement déçu ceux qui croyaient encore que les électeurs de ce canton étaient de vrais démocrates. En effet, et comme il est dit plus haut, une proposition tendant à reconnaître aux femmes le droit de vote en matière scolaire, ecclésiastique et philanthropique, a été repoussée à la presque unanimité par la Landsgemeinde.

Le fait que même ces formes mineures de suffrage, pourtant en vigueur dans plusieurs autres cantons suisses sans que le Rhin ou l'Aar aient cessé de couler pour cela! n'ont pas trouvé grâce à Glaris est une preuve de plus du vent de réaction qui souffle actuellement sur notre pays. Hélas!...

Au B. I. T.

La Conférence Internationale du Travail, qui vient de s'ouvrir le 4 juin à Genève, pour une durée d'environ trois semaines, n'a pas, cette année, à son ordre du jour, de questions d'un intérêt primordial pour les femmes. En effet, y seront essentiellement discutées les réductions de la durée du travail dans toute une

Figures et portraits de femmes

Maria BLANCHARD

Un petit livre [1] qu'Isabelle Rivière vient d'écrire sur une femme peintre. Soixante-dix-sept pages compréhensibles, affectueuses, de ces pages dont les mots jaillissent du cœur, et qui vous mouillent les yeux.

Maria Blanchard connut la demi-notoriété et la demi-réussite commerciale. Des marchands dépourvus de scrupules l'exploitèrent, des artistes arrivés estimèrent la timide débutante, des amis s'enthousiasmèrent pour ses toiles, ses « portraits d'âmes », comme ils disaient, tel ce jeune littérateur américain « demeuré en extase à sa première visite, plus d'une heure assis par terre et sans mot dire, devant une de ses poignantes *Maternités*, — si bien que l'artiste l'avait d'abord cru fou! — et qui dut pourtant se retirer après plusieurs visites et suppliantes tentatives d'achat. »

Maria Blanchard était profondément attachée à ses toiles; elles étaient sa fierté et sa douceur, et elle ne pouvait s'en séparer. Si tragiquement pauvre qu'elle fût, elle suppliait le littérateur américain de ne pas s'intéresser à une peinture aussi peu moderne et voyante que la sienne; elle cachait ses tableaux quand survenait un acheteur; elle les disputait âprement aux marchands et même à ses amis, et, raconte Isabelle Rivière, « ce visage de douce peine et d'humble amour qui est là près de moi, il fallut, la veille d'un jour où elle allait être saisie, une immense après-midi de prière, de discussion, de bataille, pour qu'elle acceptât l'idée de lui laisser traverser la rue, et prendre place ici où elle pouvait le voir tous les jours ».

Ces œuvres tant aimées représentaient pour l'artiste une revanche sur son si pénible destin, et aussi lui tenaient lieu, à peu près, des enfants qu'elle aurait voulu avoir et qu'elle n'a pas eus.

Je ne connais encore de Maria Blanchard que les peintures reproduites dans le petit livre qui nous occupe: ce sont des portraits « peints avec du soleil et des larmes », une petite fille, un saint, un vannier et sa famille, humblement installés au pied d'un arbre en bordure d'une morne rue parisienne telle qu'en peignit Utrillo, une mère serrant son poupon contre un cœur qu'on devine anxieux... peintures émouvantes, certes, mais que je ne goûte pas beaucoup, et je crois ne pas avoir le détachement et la spiritualité nécessaires pour les comprendre et les aimer.

L'artiste ne croyait pas à ses dons: « Aucun talent, disait-elle, rien que du travail ». D'abord cubiste, sa production d'alors lui fut achetée à des prix qui lui permettaient tout juste de ne pas coucher sous les ponts; puis elle se consacra à sa vocation réelle, soit de peindre des portraits si vrais que les artistes amis, Picasso, Modigliani, Lhote, etc., les considéraient avec étonnement et admiration. Tous attendaient beaucoup d'elle. « Maria était la seule à ne pas vouloir comprendre qu'elle était dès alors quelqu'un, et qu'avec un peu plus de sens pratique et d'ambition, un peu moins de conscience et de confiance en la bonne foi des marchands, elle eût pu réussir assez vite une belle carrière. Mais à présent que sa vie est tout entière étalée sous nos yeux, comment ne pas voir qu'elle fut jusqu'à son terme, celle d'un pauvre oiseau sauvage et prisonnier? Triple cage, du corps torturé, du cœur affamé, du monde ennemi! »

Fille d'un père espagnol et d'une mère mi-française, mi-polonaise, elle naquit à Santander, brisée, déformée, tordue, par une chute qu'avait faite sa mère. Cette difformité fut sa croix. Les enfants la suivaient dans la rue en la moquant et les femmes se signaient contre le mauvais sort. « Si riche d'amour, brûlée du besoin d'être donnée à quelque chose, à quelqu'un, possédée du plus déchirant instinct maternel, il lui fallut vivre dans ce retranchement ». Elle ne s'y résigna jamais et à ceux qui voulaient la consoler en lui parlant de son art, elle répondait dans son français teinté d'espagnol : « Non, non, c'est mieux la beauté *qué lé* talent! »

Vers 1907, Maria Blanchard s'en vint à Paris et travailla chez le peintre espagnol Anglada, préparant un concours de professorat. Elle n'avait que cent francs par mois, juste de quoi ne pas mourir de faim. Au Salon d'automne, elle exposa sa *Communiante* qui fit sensation, paraît-il, et où elle semble déverser tout ce qu'elle avait de violemment espagnol. Nommée, en 1915, professeur de dessin à l'Ecole normale de Salamanque, elle y vécut d'humiliations et de souffrances si bien qu'abandonnant son gagne-pain, elle revint à Paris.

Quoiqu'elle fît, où qu'elle s'installât, elle rencontra le tourment. Incroyablement pauvre et dénuée de sens pratique, ayant d'une part un grand besoin de silence et de recueillement et, d'autre part, ne sachant pas demeurer seule et en repos, perpétuellement encombrée d'amies pauvres qu'elle hébergeait, empruntant de quoi prêter, faisant des dettes, essayant de les éteindre par des combinaisons saugrenues, telle cette pension-famille qu'elle voulut installer et qui ne pouvait réussir, car l'artiste, bohème dans l'âme, n'avait pas d'heure fixe pour ses repas et vivait au milieu du plus grand désordre. Elle n'avait jamais un sou devant elle, mais elle adoptait une sœur tombée dans la misère et ses trois enfants, secourant aussi de petites vieilles faméliques et d'étranges épaves de Russie ou d'ailleurs, dont l'existence fut révélée parce qu'on les vit pleurer auprès de son cercueil. « Toujours un couvert mis pour qui avait faim, nous dit Isabelle Rivière, un pastel à encadrer pour quelque compatriote besogneux qui cassait la vitre, un escalier à retapisser pour quelque Russe affamé qui mettait les bouquets la tête en bas (mais c'était pour Maria de quoi s'étouffer de rire chaque fois qu'elle posait la main sur la rampe), et si l'argent — quand il y en avait — s'attardait si volontiers sur les meubles ou sur le plancher, c'était sans doute pour que celui qui en avait besoin eût l'air en le ramassant de rendre service à Maria ».

Cet argent, qui était l'oiseau rare, lui venait d'amis se cotisant, émus par sa misère, ou de la vente de tableaux, marchandés cruellement par d'âpres amateurs et, finalement, d'un contrat que passèrent avec elle des marchands, auxquels, en dépit de leurs signatures, elle devait arracher sou après sou.

Isabelle Rivière nous la peint au travail : « Ployée sur le bord d'un fauteuil tournant au pied cassé, sur quoi personne d'autre ne se fût

[1] ISABELLE RIVIÈRE: *Maria Blanchard*. Avec 5 illustrations; chez Corréa, éditeur, Paris, 1934. Prix: 9 fr. français.

catégorie d'industries qui n'emploient pas ou presque pas de femmes, telles que l'industrie métallurgique, l'industrie du bâtiment, l'industrie du charbonnage dans les mines, etc. En revanche, les femmes étant très nombreuses dans l'industrie du textile, le Directeur du B. I. T. a, dans sa convocation aux gouvernements, rappelé la disposition statutaire de l'Organisation internationale du Travail, qui veut que, lorsque des questions touchant directement les femmes viennent en discussion à la Conférence, au moins une femme conseillère technique fasse partie de chaque délégation. Ce rappel officiel a été appuyé d'autre part par l'Alliance Internationale pour le Suffrage, qui a écrit dans le même sens à toutes ses Sociétés affiliées; et comme la question des vacances payées figurant également à l'ordre du jour touche aussi les femmes, on peut se féliciter que la liste des déléguées, telle qu'elle était établie au moment où nous mettons sous presse, comprenne toute une série de noms féminins. Nous les donnons ci-après:

Afrique du Sud: Miss E. U. Schooch, bibliothécaire au Ministère du Travail, *conseillère technique gouvernementale.*

Danemark: Mme Gloefeldt-Tarp, inspectrice du travail, *conseillère technique gouvernementale.*

Espagne: Mme Isabelle Oyarzabal de Palencia, inspectrice du travail, *conseillère technique ouvrière.*

Etats-Unis d'Amérique: Miss Frida Miller, directrice de la division féminine du Département du Travail de l'Etat de New-York, *déléguée gouvernementale suppléante.*

France: Mme Marg. Paître, inspectrice du travail, *conseillère technique gouvernementale.*

Grande-Bretagne: Miss Taylor, inspectrice en chef adjointe des fabriques, *conseillère technique gouvernementale.*

Id.: Miss Fl. Hancock, secrétaire des syndicats libres, *conseillère technique ouvrière.*

Irlande: Miss Br. Stafford, inspectrice des faques, *conseillère technique gouvernementale.*

Norvège: Mlle Helga Karlsen, *déléguée suppléante gouvernementale.*

Id.: Mlle Aasland, inspectrice du travail, *conseillère technique gouvernementale.*

Pays-Bas: Mlle Steemberghe, *conseillère technique gouvernementale.*

Pologne: Mme E. Wasniewska, *conseillère technique ouvrière.*

Suède: Mlle K. Hesselgren, ancienne inspectrice du travail, *déléguée gouvernementale.*

Suisse: Mlle Dora Schmidt, secrétaire à l'Office fédéral du Travail, *conseillère technique gouvernementale.*

Vers le suffrage féminin ecclésiastique dans le canton de Fribourg ?

Le Synode de l'Eglise réformée de Fribourg a adressé au Conseil d'Etat une requête tendant à ce que permission soit accordée aux femmes protestantes de ce canton d'être électrices et éligibles en matière d'affaires paroissiales. Le gouvernement se déclare disposé à accorder cette mesure, et, par voie de message, invite le Grand Conseil à voter le projet de loi nécessaire.

Voilà donc un premier pas sur la voie qui conduit à la pratique du féminisme. Les futures électrices protestantes de Fribourg s'en réjouissent grandement, nous assure le journal auquel nous empruntons cette information.

assis sans choir, Maria peignait, à moitié vêtue, tachée de couleur des pieds à la tête, les cheveux rebroussés, les lunettes étincelantes — ces lunettes de fer dont une branche était, de connaissance immémoriale, raccommodée d'un bout de fil noir. Autour d'elle, un déballage de couleurs, de pinceaux, de pastels, de bouteilles; sur le plancher des dessins, des calques, un livre ouvert, les morceaux étalés de la robe qu'elle avait retaillée la veille et qui attendaient — parfois des semaines — qu'elles les rassemblât... Mais dans ce désordre glacé, il y avait la flamme qui faisait briller les lunettes, l'enthousiasme pour la beauté, la chaleur du cœur, l'âme ouverte à la vôtre, avec une attente, avec un amour, avec une foi en vous si profondément émouvante ».

Elle était gaie, drôle; elle avait une absurdité charmante, une façon de ne rien faire comme les autres gens... elle mettait du sucre dans sa soupe, elle commençait un livre par la fin, elle avait un goût déplorable pour les atours voyants, pour les couleurs vives, les rubans qui lui pendaient partout, et Isabelle Rivière parle d'une terrible robe à grands carreaux jaunes et verts dont ni les ruses les plus subtiles, ni les attaques les plus directes ne réussirent à la décourager. Il fallut que la robe l'abandonnât d'elle-même lorsqu'il n'y eut plus un seul morceau pour la rapiécer. Quand on essayait de lui insinuer négligemment que « vraiment, c'était le noir qui lui allait le mieux », elle vous répondait, avec un sourire suppliant et enjôleur d'enfant à qui l'on voudrait retirer son sucre d'orge: « J'aime tant la toilette ! »

Vers la fin de sa vie, Maria Blanchard se réconcilia avec le bon Dieu et accueillit le calme et la paix surnaturelle dans son âme ardente et passionnée; c'est alors seulement qu'elle sentit disparaître en son cœur l'effroyable et persistante rancune qu'elle n'avait jamais cessé d'éprouver pour sa mère, femme aimante, mais qui n'avait cependant jamais tenté de la faire soigner, quand elle l'aurait pu et dû. Ce ne fut que dans la mort qu'elle étendit enfin son corps torturé — elle qui passait ses nuits appuyée sur un coude — qu'elle cessa d'arracher le souffle à ses poumons écrasés, qu'elle abandonna la lutte contre la misère qui toujours l'avait talonnée.

« La vie des êtres se déroule sous leurs pas comme l'ombre d'eux-mêmes qu'ils inscrivent en avançant. » Celle de Maria fut, à son image, jusqu'à sa mort étouffée, étranglée, encombrée, combattue, par une pauvreté invincible, par toutes les difficultés, les traverses, les mauvaises chances, que la malice du sort peut abattre sur une créature, avec la complicité secrète de son propre cœur tumultueux et de son esprit compliqué.

Jeanne Vuilliomenet.

Figure de chef

La « générale » Evangéline Booth à Lausanne

Dimanche après-midi 24 mai, bien avant 3 h., la grande salle du Comptoir, à Lausanne, était pleine à craquer, pour entendre une conférence de la « générale » de l'Armée du Salut: Evangéline Booth, la quatrième fille du fondateur. Son entrée, précédée de plusieurs personnages officiels de la politique vaudoise, suivie de nombreux salutistes, et saluée par la fanfare, fut un véritable triomphe.

Après une prière, et divers discours très élevés de M. Fischer, président du Conseil d'Etat vaudois, du pasteur Lavanchy, et de M. Simon, président du Conseil communal, la « générale », dont les troupes travaillent dans 88 pays, reçut les hommages de jeunes gens et jeunes filles costumés, représentant les cinq continents; le tout entrecoupé de chants de l'assemblée et de chœurs. Puis, admirablement traduite par la « brigadière » Studer, elle parla en anglais de la fondation de l'Armée du Salut et de ses progrès dans le monde. Elle rappela les débuts orageux et difficiles de cette remarquable organisation, et déclara que tant qu'il y aurait un être malheureux et déshérité sur la terre, le travail de l'Armée du Salut se poursuivrait. Elle ne manqua pas de faire l'éloge de notre pays, dont elle admire les beautés.

Rien ne pourrait dépeindre l'enthousiasme dont fut l'objet cette femme de soixante-dix ans, droite comme un I, qui a derrière elle un tel passé de travail, dont les traits sont empreints à la fois de bonté et d'une indomptable énergie, et qui dirige une des plus vastes organisations religieuses et philanthropiques du monde entier. A son contact, il semble que l'on soit touché par une parcelle de radium.

Cliché Mouvement Féministe

La « générale » Evangéline Booth dans sa jeunesse.

Le soir, elle présida encore une puissante réunion d'évangélisation, où elle conta quelques épisodes de sa vie mouvementée et toute consacrée au bien de l'humanité. Rien n'aurait pu être plus bienfaisant en ces temps d'angoisse et d'incertitude où le monde semble ébranlé sur ses bases, que d'assister à une manifestation de ce genre, où les forces du bien, rassemblées en faisceau, portent un défi au défaitisme et au découragement.

Hélène Naville.

La XXVe Assemblée générale de l'Association suisse pour le Suffrage féminin

(Suite de la 1re page.)

Mme Debrit-Vogel présente le rapport de la « Commission de crise ». Ce rapport démontre à quel point la lutte est dure à soutenir pour défendre le droit au travail de la femme, et combien il faut, de toutes parts, faire face à des attaques déraisonnables et irraisonnées, inspirée seulement par l'irritation naturelle où le chômage jette les esprits. Ce n'est pas en déplaçant le chômage qu'on résoudra la crise, mais en le supprimant.

Mlle Gourd parle ensuite de la presse féministe. Elle signale l'amélioration de la situation financière du *Schweizer Frauenblatt*, qui se débattait l'an dernier dans des difficultés paraissant insurmontables. Une campagne de propagande bien menée aboutit à l'obtention de 893 abonnés nouveaux et à un meilleur rendement des annonces. Par contre, le *Mouvement Féministe* traverse, actuellement des heures difficiles, il a besoin, lui aussi, des bonnes volontés, du dévouement des suffragistes. On ne peut laisser mourir un journal qui est le seul lien réel et tangible entre les membres d'une Association comme la nôtre. Or il a un déficit de fr. 1200.—, et il suffirait de quelques centaines d'abonnés de plus pour lui permettre de « tourner ». Espérons que la campagne qui va commencer prochainement sera, comme en Suisse alémanique, couronnée de succès. Il faut le souhaiter ardemment... Depuis vingt-trois ans, le *Mouvement* subsiste grâce au dévouement de sa rédactrice en chef, à son complet désintéressement et, ne nous y trompons pas, c'est grâce à *l'écrit* que l'on fait avancer *l'Idée!...* Que ferions-nous sans notre journal? Il faut agir, lutter et vaincre.

Un concours pour la jeunesse avait été institué. Mlle Grutter annonce qu'il y eut plusieurs concurrents, tous Suisses alémaniques. Cinq prix ont été distribués: à Mlle Ella Weber, de Berne, 18 ans, 1er prix; Irma Stoll, de Liestal, et Henri Gautschy, de Bâle *ex-aequo* 20 fr.; Elisabeth Frei, de Soleure, 4me prix, 15 fr. et Werner Ruedi, Lucerne, 5me prix, 10 fr. Serait-ce à dire que seule la jeunesse alémanique s'intéresse au problème? Non, je ne le crois pas, mais plutôt que l'on n'a pas suffisamment su chez nous que le concours avait lieu.

C'est encore Mlle Grutter qui présente le projet du prochain cours de vacances, et développe ce qui a déjà été annoncé dans le rapport présidentiel. On prévoit le concours de Mlles Fierz, Gourd, de MM. de La Harpe, Max Weber, Tschokke, etc.

On procède ensuite à l'élection du Comité Central. Pour remplacer Mlle Dutoit (Vaud), démissionnaire pour cause de santé, et Mme Vischer-Alioth (Bâle) que des raisons de famille obligent à abandonner ses fonctions de vice-présidente, l'assemblée élit Mmes Wyss-Russi (Colombier-Neuchâtel) et Wiatzmitinoff-Weber (Bâle). Mme Leuch est réélue présidente par acclamation, de même que Mlle Dutoit est nommée membre d'honneur par acclamations générale.

Aux propositions individuelles, Mme Studer (Winterthour) signala le renchérissement du prix du beurre décidé par le Conseil Fédéral, et demanda que les féministes en agissant à cet égard prouvent ainsi l'intérêt qu'elles portent aux problèmes d'économie publique, dont l'application pratique les touche si directement. Puis le professeur Dr. Muret (Lausanne) parla ensuite du l'*Estimation de la valeur économique et de la rémunération éventuelle du travail de la femme dans son ménage.* Nous consacrerons, dans le prochain numéro, un article à cette conférence qui souleva une discussion fort intéressante et vive.

Le soir, une réunion familière eut lieu dans le même hôtel Helvétie, qui avait abrité nos débats de l'après-midi. De charmantes productions de la Société « La Montreusienne », de Mlle Puenzieux et de Mlle Maron qui semble avoir un beau talent de diseuse, agrémentèrent la soirée, remplie par ailleurs par les conversations de toute sorte. Lorsque les membres d'une même association n'ont qu'une occasion par an de se rencontrer, ils en profitent pour échanger mille idées et aiment à ce qu'on leur donne l'occasion de le faire. Que la section de Montreux et sa présidente infatigable, Mlle Kammacher, soient remerciées de l'avoir compris et d'avoir laissé aux délégués tout le temps nécessaire aux entretiens particuliers.

Le dimanche, après un très beau culte à la chapelle de l'Eglise libre, fait par Mlle Monod, suffragante des pasteurs de la paroisse de St-Paul, à Lausanne, l'on se retrouva dans la grande salle de l'Hôtel Suisse pour entendre une conférence de Mme Vallé-Genairon (Mâcon), sur les *Conseillères municipales privées.* Je n'en dirai rien, sinon qu'elle fut captivante; puisque nous avons déjà traité ici même et longuement cette question, elle est connue de tous nos lecteurs. Enfin, pour terminer, le professeur E. Bovet, secrétaire général de l'Association suisse pour la Société des Nations, parla en allemand de ce sujet brûlant *Le Droit prime la force.* Son exposé fut remarquable de clarté, de concision et de foi. Il fit remarquer combien il est difficile de croire au droit primant la force lorsqu'on songe à la Bolivie, au Chaco, à l'Espagne, à Hitler, à Mussolini, à l'Ethiopie, à la Chine et au Japon, etc.... La lutte de l'esprit contre la matière est ardue, aussi ardue que celle du droit contre la violence, parce qu'elle suppose un droit nouveau qui heurte la tradition et les habitudes. C'est la Société des Nations, malgré toutes les violences de l'heure actuelle, qui travaille à créer ce droit nouveau. Et il y a de l'espoir, malgré toutes les violences de l'heure actuelle, à condition que chaque individu comprenne qu'il porte sa part de responsabilité dans cette lutte entre le droit et la violence.

A midi, un train spécial emmène tout le monde aux Avants où à lieu le dîner officiel. Un dîner officiel où nous n'aurons l'occasion de saluer aucun « officiel » communal ou cantonal. Et c'est fâcheux pour nous, pour la réputation qu'on nous fait au-dehors... Il semble tout de même que, sur le nombre considérables de magistrats « en place », un au moins aurait pu faire acte de présence... Une Montreusienne prit la parole au dessert pour saluer les hôtes des autres cantons, c'est Mme Jaccoud-Linder, présidente de l'Assistance publique de Montreux. Il y eut, naturellement beaucoup de discours, toutes les sociétés amies y allèrent de leur mot gentil; le Dr. Muret, qui fêtait ce jour-là son X...me anniversaire (comme une femme coquette, il ne voulut pas dire son âge!) et avait reçu une gerbe de fleurs, fit une charmante improvisation rappelant les souvenirs qu'il avait de cette région bénie des dieux. La déléguée du Tessin fit entendre la voix « suisse italienne » afin que chacun eut sa part. Puis ce fut la débandade, après un café que nous crûmes bien ne voir jamais!

Sonloup était si tentant sous le soleil, dans la neige de ses prés embaumés que l'on s'y retrouva comme par miracle. Là, sur l'herbe, l'on échangea les impressions dernières sur ces deux journées, dont la seconde avec sa lumière, ses couleurs, sa douceur, nous faisait espérer un avenir meilleur... « Après la pluie, le beau temps » semblaient nous dire les Dents du Midi souriantes!... « Courage! on vient à bout de tout », criait l'étroit sentier de Jaman... « La vie est belle tout de même » murmuraient les narcisses en secouant la tête. La vie est toujours belle quand on lutte, qu'on défend une bonne cause, et qu'on a courage et confiance malgré tous les orages, toutes les tempêtes, qui détruisent parfois les sentiers tracés et nous laissent désemparés pour un moment.

L.-H. P.

Le jubilé de l'Union suisse des Amies de la jeune fille

Une nombreuse assistance, accourue de toutes les parties de la Suisse, et parmi laquelle se trouvaient des déléguées d'« Amies » étrangères (France, Allemagne, Hollande, Italie), emplissait le 9 mai dernier la salle du Grand Conseil bernois pour fêter le cinquantième anniversaire de la fondation de l'Union suisse des Amies de la Jeune Fille. Sous la présidence experte et aimable de Mlle Madeleine Hahn (Veytaux), l'ordre du jour s'est rapidement déroulé. L'on a entendu notamment un rapport sur la vente d'étoiles en chocolat, aux « armes » des Amies, dont jusqu'à ce jour il a été vendu 344.000 (et la fabrique Nestlé hésitait à accepter une commande de 200.000, n'en prévoyant pas l'écoulement!), ce qui, indépendamment du résultat financier, a aussi occasionné une très utile propagande dans la presse.

Le même soir, la Section bernoise offrait à ses hôtes une charmante réception, au cours de laquelle télégrammes de félicitations et messages de bons vœux ne cessèrent d'affluer de toutes parts. Et dès le lundi matin, les déléguées se mettaient activement à l'ouvrage pour envisager leurs tâches nouvelles. Ce fut d'abord une conférence riche en suggestions de Mlle Nelly Jaussi, secrétaire adjointe à l'Office fédéral du Travail, de l'Industrie et des Arts et Métiers, sur ce sujet de toute actualité: *Le travail féminin, ses difficultés, ses possibilités, et les moyens de placement en Suisse.* Une meilleure répartition du travail en déchargeant les professions encombrées, l'amélioration des conditions sociales du service de maison, le relèvement du niveau professionnel, l'enseignement post-scolaire, et la mise de barrières à l'entrée de la main-d'œuvre étrangère, sont les principaux points mis en lumière par cet intéressant exposé. Mlle Walder, secrétaire